

TERRE SOLIDAIRE INFOS

N° 52
Octobre
Here 2014

Bulletin finistérien de liaison des Associations de Solidarité Internationale et de Défense des Droits humains

CICODES, 45 bis rue Bourg-les-Bourgs 29000 QUIMPER - ☎ 02 98 95 87 40 - ✉ cicodes@ritimo.org - www.cicodes.org
Directrice de publication : Maryannick Carré

EDITO En finir avec les idées fausses !

La publication du petit ouvrage par ATD¹ *Quart-Monde* au sujet de la pauvreté, a été le point de départ de nos réflexions. Bien vite et presque en même temps, d'autres publications sur les préjugés, a priori, idées fausses et autres clichés ouvraient sur d'autres situations vécues dans nos sociétés pour les dénoncer.

En principe, nous aurions toute chance d'être bien informés. Le phénomène n'est pas vraiment nouveau. Aucun secteur n'échappe à des visions simplistes, des vérités déformées, des propos mensongers qui mettent en évidence un déficit de réflexion sur les réalités que nous vivons. Comment se garder des simplifications dans un environnement trop complexe ? Comment se défendre d'attitudes stéréotypées à l'égard de différents groupes de personnes ?

Qui peut se vanter d'être à l'abri de tels schémas ? Avec l'aide des associations qui résistent à ces déformations paresseuses du regard et de la pensée, nous sommes invités à chercher les moyens de nous libérer.

Les réflexions reçues à la suite de notre appel proposent un modeste tour d'horizon sur l'actualité et sur quelques groupes de personnes particulièrement touchées dans la société française et dans le monde.

Les animatrices du CICODES, ne baissent pas les bras devant la tâche de déconstruction des stéréotypes. Prêtons une attention particulière à leur fiche pédagogique mise en œuvre auprès des jeunes qui peut s'avérer utile à tous.

L'équipe du TSI

¹ Aide à toute détresse, devenu *Agir tous pour la dignité Quart-Monde*

Le terme «stéréotype» fut utilisé depuis 1798 dans l'imprimerie où il désigne le coulage de plomb dans un moule métallique servant à l'impression d'un cliché typographique. C'est en 1922 que Walter Lippman, journaliste de son état, lui donna une acception socio-psychologique. Il voulait, par analogie, insister sur le caractère rigide des images que nous avons du monde qui nous entoure et, en particulier, des groupes sociaux.*

La vie associative n°21 décembre 2013

SOMMAIRE

2	Briser les préjugés sur la pauvreté
3	Au secours, ils vont tous nous envahir
4	Avoir les idées claires sur la colonisation israélienne et la Palestine
5	Variations sur les idées reçues
6	Le billet du Rom
7	Appels urgents de <i>Peuples Solidaires</i>
8	La malédiction des roux
9	A priori
10	Les a priori sur les personnes handicapées mentales <i>Joue ton monde</i> La lèpre
11	L'alcool et les préjugés – Pas de vaccins contre le SIDA
12	«Gagner de l'argent est l'affaire des hommes, le dépenser...»
13-14	Des préjugés aussi, au sujet de l'agriculture et de l'alimentation ?
15-16	Le commerce équitable en question
17	Fiche pédagogique : déconstruire les préjugés, comment fait-on ?
18	Bibliographie
19	Agenda



Réponse p. 3

Briser les préjugés sur la pauvreté

A propos du petit livre à succès paru en octobre 2013 aux éditions ATD Quart-Monde :
« En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté »

Pour Joseph Wrezinski, fondateur d'ATD Quart-Monde «*La misère est l'œuvre des hommes, seuls les hommes peuvent la détruire*». C'est dans cet esprit que les rédacteurs de «En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté» ont rédigé ce petit livre à mettre entre toutes les mains.

Entendre régulièrement que les pauvres sont des paresseux, des profiteurs, des assistés, c'est la raison pour laquelle des responsables d'ATD Quart-Monde ont souhaité lutter contre la bêtise ordinaire qui s'aggrave en temps de crise. Quoi de plus simpliste que de faire peser le soupçon sur les plus vulnérables ? Il était salutaire en ce temps d'angoisse collective et de méfiance vis-à-vis de l'autre de déconstruire les idées reçues. Les auteurs Jean-Christophe Sarrot, Bruno Tardieu et Marie-France Zimmer se sont donné pour objectif de commenter, point par point 88 lieux communs sur les pauvres et la pauvreté. Ce livre est l'aboutissement d'une campagne qui a eu lieu pendant les élections présidentielle et législatives de 2012. ATD Quart-Monde avait préparé des questions à poser aux candidats et aux citoyens et a été soutenu par plus de 25 partenaires. Le groupe de Quimper a ainsi pu rencontrer Jean-Jacques Urvoas, Martine Petit et Hubert Bodin qui se sont montrés très ouverts et soucieux des répercussions de la crise sur l'opinion publique en général.

Une souscription en ligne a permis de rendre cet ouvrage accessible au plus grand nombre au prix de 5 €. Il est aussi en vente en librairie. Accessible à tous au niveau des idées et de leur formulation, ce petit livre sélectionne quatre-vingt huit idées regroupées en chapitres : la pauvreté en général, les sans-abri, les minima sociaux, le travail, l'école, la santé, la culture, l'immigration, les gens du voyage. Dans un bref développement clair et pédagogique, tantôt la démonstration débute par «**Faux**», tantôt elle commence par «**Pas si simple**» quand il s'agit de nuancer le propos. Le texte est enrichi de citations de penseurs ou politiques des siècles passés qui mêlent la condescendance, la pitié, le mépris et la peur. (voir p.5) Leurs auteurs avec données chiffrées à l'appui, apportent des réponses commentées et justifiées. Je n'en citerai qu'une à titre d'exemple : «*Les classes pauvres et vicieuses ont toujours été et seront toujours la pépinière la plus productive de toutes sortes de malfaiteurs*» (Honoré-Antoine Frégier 1840).

On peut aborder cet ouvrage de façon linéaire et continue ou simplement le consulter sur une question particulière. Ainsi en réponse à un préjugé parmi d'autres : «**On peut gagner plus avec le RSA qu'avec le SMIC**», les auteurs répondent «**Faux**» en citant plusieurs cas de figures et en dressant un tableau comparatif des situations* (voir tableau joint). Les familles qui se situent sous le seuil de pauvreté affrontent de graves difficultés financières. Autre exemple concernant les Roms accusés de tous les maux : «**Le nombre de Roms augmente en France** » : **Faux**. Cette immigration familiale existe depuis le

Moyen-Age, elle a un peu augmenté avec la chute du communisme, elle est très visible mais selon l'*Observatoire de Santé* il y aurait environ 20 000 Roms en France dont 5000 en Ile-de-France. Mais il faut aussi savoir faire la part des choses et reconnaître que certaines idées reçues ont un fondement. A l'affirmation «**Les pauvres consomment beaucoup d'alcool et de tabac**», la réponse est **pas si évident**. Si c'est vrai pour le tabac dont l'usage anxiolytique est répandu dans les milieux défavorisés, la consommation d'alcool est plus discutable, elle affecte tous les milieux. Le budget tabac + alcool représente 3% des dépenses des 10% des ménages les moins favorisés soit le pourcentage qu'y consacre la moyenne des Français. Cela représente 525 € par an soit un peu moins de 1,50 € quotidiennement.

Derrière ce qui peut sembler un patchwork se dessine le visage de la pauvreté aujourd'hui, de la dureté de la vie pour ceux qui en sont victimes et de l'exclusion sociale que cela sous-tend. Pour ATD Quart-Monde on doit partir du principe que toute rencontre est un enrichissement et que l'expérience de vie des plus démunis leur donne un regard sur le monde dont chacun peut bénéficier. Les pauvres ne sont pas des êtres à part, ils ont les mêmes aspirations que les autres, les mêmes désirs de réussite scolaire pour leurs enfants, la même volonté de trouver un travail et ils ont beaucoup à apprendre aux autres. Rien ne vaut la rencontre mais dans notre société la rencontre reste trop souvent ponctuelle ou entravée par le poids des stéréotypes. Il ne s'agit pas d'aller vers l'autre par charité ou par générosité mais d'entretenir avec lui une relation suivie mettant en avant la notion de réciprocité et de partage.

Le rejet des plus démunis n'est certes pas nouveau mais ATD Quart-Monde et beaucoup d'autres associations citoyennes dénoncent cette forme d'apartheid social. Ce livre est un outil d'éducation populaire qui concerne tous ceux qui militent pour les droits humains et la justice sociale.

J.L.B.

Comparaison des ressources mensuelles d'un couple
Avec un RSA ou un SMIC

	Ressources mensuelles (dont APL) pour un couple sans emploi ni allocations chômage (RSA socle)	Ressources mensuelles (dont APL) pour un couple avec un SMIC à 1 100 € mensuel net (+ RSA activité)
Sans enfant avec aide au logement (APL)	609 (RSA) + 367 (APL) = 976 € + droit à la CMUC ¹ et aux tarifs sociaux gaz-électricité	1 100 + 191 (RSA activité ²) + 172 (APL) = 1 463 € pas de droit à la CMUC
Sans enfant et sans APL	725 € + droit à la CMUC et aux tarifs sociaux	1 100 + 307 (RSA activité) = 1 407 € pas de droit à la CMUC
Avec deux enfants et APL et Allocations familiales = 127 €	871 ³ + 483 (APL) = 1 354 € + droit à la CMUC et aux tarifs sociaux	1 100 + 127 (AF) + 327 (RSA activité) + 368 (APL) = 1 922 € + droit à la CMUC et aux tarifs sociaux
Avec deux enfants et sans APL. AF = 127 €	1 015 € + droit à la CMUC et aux tarifs sociaux	1 100 + 127 + 470 (RSA activité) = 1 697 € + droit à la CMUC et aux tarifs sociaux

1. Pour avoir accès à la CMUC (Couverture maladie universelle complémentaire), les revenus mensuels doivent être inférieurs à 992 € pour un couple sans enfants et 1 389 € pour un couple avec deux enfants. Sont inclus dans ce calcul les revenus de la famille (hors RSA mais y compris allocations familiales) et un forfait logement en cas d'aide au logement : 116 € mensuels pour deux personnes en 2013 et 143 € pour trois personnes ou plus.

2. Le RSA activité se calcule par la formule RSA activité = montant forfaitaire RSA + 62 % des revenus d'activité (sans AF) - Ressources du foyer (avec AF) - forfait logement (en cas d'aide au logement). Le forfait logement à déduire s'élève à 116 € pour un couple sans enfant et 143 € pour un enfant ou plus.

3. Le RSA socle comprend les allocations familiales.

Au secours, ils vont tous nous envahir !

«Quand l'ignorance domine, ce sont les stéréotypes qui gouvernent les esprits.»

Pierre Rosanvallon

Sommes-nous vraiment menacés par une invasion d'étrangers ?

Eh bien d'emblée, j'affirme que c'est une belle idée fausse car si les Français connaissaient le rempart, que l'Union européenne (UE) a imaginé pour nous en protéger, ils seraient même rassurés.

Mais qui connaît **Frontex** ? Dans ce cas précis, la méconnaissance est bien le lit des préjugés.

De nombreuses études¹ montrent que la part des migrations internationales est restée stable depuis cinquante ans, que les flux migratoires sont principalement intra-africains et que les mouvements du Sud vers le Nord sont très minoritaires.

En réalité, en 2014, on compte 214 millions de «**migrants internationaux**», dont seulement un tiers se dirige d'un pays du Sud vers un pays du Nord, soit 3,1% de la population mondiale. L'UE accueille 4% des migrant-e-s du monde contre 13% pour les USA et 21% pour le Canada.

Sur les 50 millions de **réfugiés**² dans le monde, nombre record depuis la seconde Guerre mondiale, les 4/5 sont accueillis par les pays proches de ceux qu'ils fuient dans l'espoir d'y retourner.

Il n'est donc pas vrai que l'Europe soit confrontée à une immigration massive, ce qui ne l'empêche pas de protéger ses frontières. Comment ?

Depuis 2004, une clé verrouille nos frontières : **Frontex**

L'Agence européenne pour la gestion de la coopération aux frontières extérieures des Etats membres de l'Union Européenne (**Frontex**) est la clé des politiques de fermeture des frontières.

Frontex est chargé de collaborer avec les pays limitrophes et les pays d'origine pour empêcher les migrants d'atteindre les territoires de l'Union. Elle analyse le «risque migratoire» et, suite à ses observations, elle organise des opérations aux frontières aériennes, terrestres et maritimes. Sont ainsi contrôlés :

- 42 000 km de côtes,
- 9 000 km de frontières terrestres,
- 300 aéroports internationaux dans l'UE.

Ses moyens technologiques sont très performants :

- 21 avions, 27 hélicoptères, 116 navires, que complètent des unités de radars mobiles, des détecteurs de vision nocturne mobiles, des outils aériens (drones), des voitures de patrouille, des détecteurs de battements cardiaques.

En 2013, l'agence disposait de 315 agents et d'un budget (ne souffre pas de la crise) de **94 millions d'euros** dont 8 millions supplémentaires suite au drame de Lampedusa (3 octobre 2013).

Frontex coordonne également les opérations de retour afin de promouvoir l'organisation de vols groupés à l'échelle européenne (85 vols organisés depuis la création de l'Agence).

L'agence estime qu'il n'est pas de sa responsabilité de vérifier que les droits de l'homme sont respectés dans un pays donné. Le «**risque migratoire**» ne porte pas sur la situation des droits humains dans les pays de retour. Le droit d'asile n'est donc pas garanti lors des opérations. Les opérations engagent les Etats. En cas de violation des droits, comment savoir qui est responsable ?

A mesure que Frontex se voit confier des tâches et des responsabilités toujours plus grandes, aucun progrès n'est fait quant à la responsabilité de l'Agence en ce qui concerne le respect des droits fondamentaux. La révision de son mandat semble même aller dans le sens d'une plus grande opacité et d'une plus grande déresponsabilisation de l'Agence lors de ses opérations.

Responsabilité

• article 1er du règlement créant l'Agence :

«*La responsabilité pour le contrôle et la surveillance des frontières extérieures revient aux Etats membres. Le rôle de l'Agence est de faciliter la mise en place des mesures de l'UE en s'assurant de la coordination des actions des Etats membres*». Même si Frontex a une personnalité juridique et en dépit de cet article on ne sait pas qui est responsable en cas de faute : l'Agence ? l'Etat où s'est déroulée l'opération ? l'Etat dont relève l'agent coupable ? En cas de violations des droits, il n'y a pas de véritable mécanisme de plainte. La dilution des responsabilités conduit à l'**impunité**.

Depuis ce qu'on a appelé les «Printemps arabes» en 2011, l'Europe a mis en place une **politique d'endiguement des migrations africaines et maghrébines**.

Cette politique ne se limite plus à empêcher les personnes migrantes d'entrer sur un territoire, elle vise dorénavant à demander aux pays tiers de les empêcher de passer. C'est l'**externalisation des frontières**.

Comme mode de gestion des flux migratoires, l'UE pratique aussi l'**enfermement**, y compris dans les pays tiers, des migrant-e-s qui n'ont été condamné-e-s par aucun tribunal et n'ont commis aucun délit. On est passé de 324 camps en 2000 à 473 (37000 places) en 2012, installés dans 44 pays dont 223 hors de l'Europe.

Ces politiques migratoires qui n'empêchent pas les gens de partir ont des conséquences mortelles. En 2014 plus de 3000 personnes ont trouvé la mort aux frontières européennes. C'est deux fois plus qu'en 2011.

On peut donc dire que les Etats membres sont bien protégés de l'invasion étrangère. Plus qu'à un rempart, c'est à une véritable forteresse que migrants et réfugiés se heurtent. L'arme Frontex, bien que controversée par des ONG et associations³, met à mal les droits humains comme le droit «*de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays*», (article 13 DUDH) et le droit d'asile (Convention de Genève).

D. L.

Notes et documents recueillis à l'Université d'Eté de la Solidarité Internationale, 4 juillet 2014. Module Enjeux et défis liés aux migrants et aux migrations internationales

³Migreurop, Frontexit, Close the Camps, Open access

¹ Haut Commissariat des Nations Unies aux réfugiés (HCR), Ouest-France du 10 juillet 2014, Amnesty International, La Croix du 14 août 2014

² **Réfugié** : personne qui «craignant avec raison d'être persécuté du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, ne veut se réclamer de la protection de ce pays...»

Avoir les idées claires sur la colonisation israélienne de la Palestine

La *Plateforme des ONG françaises pour la Palestine*, groupe 42 associations, dont certaines sont présentes et actives dans le Pays de Quimper. Elle vient d'éditer un livret intitulé «*Palestine / Israël – Pour en finir avec les idées reçues*», destiné au départ aux candidats aux élections européennes. Comme le précise le bref avant-propos, «quiconque est préoccupé par le respect du droit international et s'intéresse à la Palestine a été confronté à ce type d'affirmations». Celles-ci sont bien souvent assénées aux personnes qui essayent d'informer le public sur les réalités de la colonisation israélienne de la Palestine par des interlocuteurs qui refusent en fait le dialogue pour s'enfermer dans des idées reçues et des poncifs et qui soutiennent de fait le point de vue israélien.

Les idées reçues auxquelles répond l'opuscule sont au nombre de 14. La plus entendue est sans doute l'affirmation qu'«**il n'y aura jamais de solution à ce conflit**», façon de refuser toute discussion en rejetant tout espoir de solution, en oubliant que des conflits complexes et anciens ont trouvé une issue, comme en Irlande du Nord ou en Afrique du Sud. Il ne s'agit pas là de conflits entre adversaires égaux, mais de situations de domination et de colonisation.

Un autre idée reçue qui nous est souvent renvoyée, cette fois pour détourner la discussion vers d'autres problèmes, est de nous répondre qu'il y a «**des conflits plus meurtriers**», comme ceux en cours en Syrie, en Irak ou en Ukraine, en ne voulant pas voir que la question palestinienne est source de guerres incessantes au Moyen-Orient. D'autres essayent aussi d'esquiver le débat d'une façon analogue en nous rétorquant : «**Occupez-vous donc de ce qui se passe en France**», comme si s'occuper des affaires du monde empêchait de s'inquiéter du sort de nos concitoyens. D'autres nous opposent «**la menace d'anéantissement d'Israël**», en oubliant la supériorité militaire écrasante du seul Etat de la région à disposer de l'arme nucléaire. Deux autres idées reçues sont d'actualité, en cet été marqué par les bombardements meurtriers de la bande de Gaza par Israël : «**l'affirmation de la nature terroriste du Hamas**» et «**la responsabilité du Hamas dans le déclenchement des opérations militaires israéliennes**». Combien de fois n'a-t-on pas entendu cet été ces affirmations, qui reprennent l'argumentation israélienne, elle-même reprise par la plupart des médias occidentaux ? C'est faire fi de la complexité de la situation et des conclusions précises d'observateurs israéliens qui mettent en évidence les responsabilités d'Israël.

D'autres idées reçues portent sur des aspects plus restreints de la question palestinienne et marquent un début d'argumentation, mais sur des bases faussées qui rendent le dialogue difficile. C'est le fait de dire que «**Jérusalem est la capitale d'Israël**» en oubliant l'annexion israélienne récente de Jérusalem-Est et en mélangeant peut-être des souvenirs de l'Antiquité avec l'époque actuelle. Dire que «**les Palestiniens de**

Jérusalem-Est ont les mêmes droits que les habitants israéliens de Jérusalem-Ouest», c'est méconnaître les réalités de la colonisation israélienne de Jérusalem-Est marquée notamment par la confiscation et la démolition de maisons et l'expulsion de leurs habitants palestiniens. Drôle d'exemple d'égalité !

Affirmer que «**la Ligne Verte n'a pas de valeur juridique**», c'est reprendre le point de vue israélien et ignorer le droit international foulé aux pieds par Israël. Il en va de même du fait de dire que «**le Mur est une barrière de sécurité**», en reprenant l'expression utilisée par les autorités israéliennes, alors que les Palestiniens ont de bonnes raisons de parler de «Mur de séparation (ou d'apartheid) et d'annexion». Il en va du même parti pris pro-israélien, quand on vous rétorque, comme pendant ces dernières semaines, qu'«**Israël est la seule démocratie du Moyen-Orient**». Certes les Palestiniens israéliens sont des citoyens israéliens, mais des citoyens de seconde classe. Certes il y a des élections libres en Israël, mais peut-on encore parler de démocratie quand l'extrême-droite est au pouvoir, quand la société israélienne est dominée par le poids de l'armée, gangrenée par le racisme anti-arabe et mise en danger par la politique du pire envers les Palestiniens.

Il est peut-être plus difficile de répondre à l'affirmation qu'«**il ne peut y avoir de droit au retour pour les réfugiés palestiniens**» qui constituent aujourd'hui près de la moitié des 11 millions de Palestiniens existant dans le monde. Il faut rappeler que ce droit au retour est reconnu internationalement, alors qu'en Israël la *loi du retour*, qui accorde automatiquement la citoyenneté israélienne à tout immigrant juif, se fonde sur des mythes et ne fait qu'aggraver les problèmes en augmentant le nombre de colons. Enfin, affirmer qu'«**Israël est favorable à un Etat palestinien**», c'est là encore reprendre le discours israélien alors que la politique du gouvernement actuel d'Israël (sinon des précédents) est la négation résolue de la création d'un Etat de Palestine.

L'une des idées reçues montre une connaissance plus précise des actions des associations qui soutiennent les Palestiniens. Mais dire que «**l'étiquetage spécifique des produits des colonies est un boycott des produits israéliens**», c'est toujours soutenir Israël en légitimant d'une part la colonisation et d'autre part les poursuites prévues par les seules autorités françaises ou israéliennes contre ceux qui boycottent les produits de ces colonies. Affirmer que ce boycott «**va pénaliser les travailleurs palestiniens qui sont employés dans les colonies**», c'est oublier les conditions de travail de ceux-ci et les raisons qui les amènent à y travailler.

Enfin dire que «**les organisations solidaires du peuple palestinien délégitiment l'Etat d'Israël**» est sans doute un argument plus rare et plus subtil. Mais c'est oublier que les militants qui soutiennent les Palestiniens ne demandent pas la suppression de l'Etat d'Israël et encore moins le rejet des Israéliens juifs à la mer, mais se prononcent soit pour une solution à deux Etats, soit pour un seul Etat, où tous les citoyens, quelle que soient leur origine, leur nationalité ou leur religion, auraient des droits égaux.

Chacune des 14 idées reçues est traitée sur une page de format A5 : exposé de celle-ci, réponse brève en gros caractères, argumentation plus détaillée en plus petits caractères, chiffres, photo ou carte, et, comme sources, des ouvrages auxquels le lecteur peut se reporter. Cela rend très facile la lecture de cet opuscule et en fait aussi un outil pédagogique qui ouvre la réflexion et permet de l'approfondir en se reportant à des documents plus détaillés.

Les idées reçues présentées dans ce livret sont certes celles qu'on entend souvent. On peut cependant s'étonner que n'apparaisse pas l'idée fréquemment exprimée d'une difficulté ou impossibilité d'entente entre Juifs et Musulmans. On oublie au passage les Chrétiens palestiniens, et on fait de la question palestinienne un conflit religieux alors que le problème est essentiellement politique, comme toute forme de colonisation, même si la colonisation israélienne s'appuie sur des arguments religieux et est combattue par des organisations, à l'idéologie liée dans certains cas à la religion.

Y.J.

Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

14 Passage Dubail – 75010 PARIS

Tél. 01.40.36.41.46 – contact@plateform-palestine.orgwww.plateforme-palestine.org

Variations sur les idées reçues

Parce que Nicolas est petit, c'est un excité hargneux.
 Parce que Charles est grand, c'est un mou rêveur.
 Parce que Lise est maigre, c'est une anorexique.
 Parce que Max est obèse, il se néglige.
 Parce que Karine est blonde, c'est une tête de linotte.
 Parce que Delphine est rousse, c'est une aguicheuse.
 Parce que Honorine a les cheveux crépus, elle a des toiles d'araignées sur la tête.
 Parce que Léo est noir, c'est un fainéant.
 Parce que Blanche est de couleur, c'est une croqueuse d'hommes.
 Parce qu'Emilie est surdougée, c'est une intello arrogante.
 Parce qu'Angèle fait partie des gens du voyage, c'est une voleuse.
 Parce qu'Hassan est arabe, c'est un fourbe.
 Parce qu'Amédée est Bigouden, c'est un radin.
 Parce que Yann est Breton, c'est un alcoolique borné.
 Parce que Marie-Charlotte est catholique, c'est une réactionnaire.
 Parce qu'Henri est protestant, il est rigide.
 Parce que Sophie est juive, c'est une mère possessive.
 Parce que Patrick est juif, c'est un usurier.
 Parce que Rashida est musulmane, c'est une femme soumise.
 Parce que Karim est musulman, c'est un islamiste.
 Parce que Camille est trans, c'est un/e malade mental/e.
 Parce que Jérôme est bisexuel, c'est un indécis.
 Parce qu'Audrey est lesbienne, c'est une ultra-féministe misandre.
 Parce que Guy est gay, c'est un pédophile.

Parce que j'adhère à de tels préjugés, je suis d'une stupidité abyssale.
 Parce que je soutiens de tels propos, je suis un/e abruti/e indécrottable.

A-K J



Au XVIIIème siècle déjà, les idées reçues sur les « nègres » sont dénoncées avec vigueur par Montesquieu et Voltaire qui, avec une ironie mordante, feignent d'adopter le point de vue raciste.

J.L.B.

«Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête; et ils ont le nez si écrasé qu'il est impossible de les plaindre(...) On ne peut se mettre dans l'esprit que Dieu, qui est un être très sage, ait mis une âme, surtout bonne dans un corps tout noir (...). Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes.»

Montesquieu

«Leurs yeux ronds, leur nez épaté, leurs lèvres toujours grosses, leurs oreilles différemment figurées, la laine de leurs têtes, la mesure même de leur intelligence, mettent entre eux et les autres espèces d'hommes des différences prodigieuses. Et ce qui démontre qu'ils ne doivent point cette différence à leur climat, c'est que des Nègres et des Nègresses, transportés dans les pays les plus froids y produisent toujours des animaux de leur espèce.»

Voltaire

Le BILLET du ROM 1

C'est une rencontre que j'ai faite récemment.

En traversant la rue, j'ai aperçu un homme d'une quarantaine d'années qui «*faisait la manche*». Il avait à ses pieds une sébile avec quelques pièces jaunes.

En passant à sa hauteur, j'ai essayé d'amorcer le dialogue. Pas facile ! Son français était des plus sommaires. Un mot revenait souvent : «*Roumanïa*». Ce devait être un nouvel arrivant. Je lui ai demandé s'il était Rom. Il m'a répondu, avec un air de chien battu : «*Oui !*». Je le trouvais sympathique et malheureux. Avant de le quitter, je lui ai remis mon aumône : un billet de cinq euros. Son regard s'est alors illuminé, il a pris ma main et l'a portée à ses lèvres.

J'ai été interloqué par ce geste, puis j'ai essayé de réfléchir et de comprendre.

J'ai d'abord pensé qu'il n'avait pas souvent eu (peut-être jamais !) l'occasion de recevoir des billets. Cette explication ne me paraissait pas suffisante. Aurait-il réagi de la même façon si je lui avais donné des pièces blanches ? Quand on les utilise c'est en général pour de petites sommes. Le billet, même modeste, fait entrer dans un autre type d'échanges. Le billet, c'est du sérieux ! Aussi bien, lors du change de devises, les banques acceptent les billets mais refusent les pièces. En recevant mon billet, mon interlocuteur a pu, consciemment ou non, s'estimer situé dans un autre type de relation que celui des pièces jaunes. Il y entrait plus de considération.

Je phantasme peut-être, mais je trouve que ce Rom a pensé que j'avais pour lui une certaine estime contrastant avec le comportement auquel il était peut-être habitué de la part de gens qu'il rencontrait et pour qui les Roms sont infréquentables, parasites et nuisibles. On a, dans certains cas, l'impression qu'ils sont traités comme jadis les lépreux ou les pestiférés. On ne peut pas les supprimer mais il faut les tenir le plus possible à l'écart de la société *normale et saine*.

Il n'est pas facile aujourd'hui d'être Rom ! Pourquoi donc cette réputation déplorable dans l'opinion publique ?

Elle est en partie due aux préjugés qui pèsent sur eux.

Les PRÉJUGÉS 2

Einstein estimait qu'un atome était plus facile à désintégrer qu'un préjugé.

Relevons-en quelques-uns parmi les plus répandus et les plus «*efficaces*».

1 – La plupart des Roms entrent en France illégalement et y résident en clandestins.

FAUX : La Roumanie et la Bulgarie ont adhéré à l'Union Européenne. Les traités, signés par la France, prévoient que tous les citoyens européens, donc aussi les Roms, peuvent circuler et s'établir librement sur tout le territoire de l'Union.

VRAI : Pour les Bulgares et les Roumains qui

constituent la majorité des Roms de France, posant sans doute plus de problèmes, des dispositions spéciales ont été prises, provisoires, en principe jusqu'au 31 12 2013 (?).

Afin de pouvoir rester en France, ils doivent satisfaire à trois exigences :

1° un titre de séjour (donc un domicile) ;

2° une attestation d'emploi ;

3° le paiement d'une taxe par leur employeur.

Faute de quoi, au bout de trois mois, ils sont expulsables.

Etant donné le nombre important des mal-logés et les 5 millions de chômeurs (ABC juillet 2014) parmi les citoyens français, on comprend que ces obligations sont très difficiles, voire impossibles, à respecter par la plupart des Roms, qui n'ont alors le choix qu'entre le retour au pays ou la clandestinité.

Ceux qui sont effectivement expulsés (avec une indemnité de retour) n'ont rien de plus pressé que de se préparer à revenir...pour au moins trois mois (statut européen!). Les allers et retours se multiplient, ce qui enlève beaucoup de crédibilité aux mesures d'expulsion.

2 - Ils se regroupent entre eux, vivant en communauté dans des campements illégaux.

VRAI : Beaucoup de Roms occupent en effet, sans l'autorisation des propriétaires légitimes (publics ou privés), de tels campements qui habituellement sont sales, sans hygiène, malodorants et dès qu'ils sont occupés les voisins se plaignent d'une augmentation notoire des cambriolages.

FAUX : ce n'est pas un choix délibéré des Roms. En fait, surtout pour ceux qui viennent avec l'intention de rester en France, c'est faute de trouver à se loger de façon convenable qu'ils se regroupent en communauté avec des compatriotes qui parlent leur langue, alors qu'eux-mêmes ne parlent pas le français ou le parlent mal. Ils pensent aussi qu'en étant groupés ils pourront plus facilement se défendre, face aux difficultés, notamment administratives. C'est d'ailleurs surtout là que peuvent les contacter les quelques associations qui veulent les aider.

Les terrains sont à l'état brut. Ils n'ont pas été aménagés : pas d'arrivée d'eau, ni d'électricité, pas de sanitaires, pas d'enlèvement des ordures... Il serait étonnant qu'ils ne soient pas sales et malodorants. Rappelons que la loi impose aux communes suffisamment importantes, ou aux communautés de communes, l'obligation d'aménager de tels sites. 50 % seulement la respecteraient. Quant aux cambriolages, l'enquête d'un auteur anglais conclut d'abord que les zones environnantes de ces campements ne connaissent pas une augmentation significative des cambriolages.

3 – Nomades par atavisme, ils peuvent difficilement se fixer et donc s'intégrer.

FAUX : on estime que sur les quelques 20 000 Roms qui vivent en France, 3% seulement sont *itinérants*. Dans leur pays natal, ils étaient *résidents*.

¹ Comme nous avons déjà eu l'occasion de le signaler (TSI n° 44), par choix de l'UNION ROMANI INTERNATIONALE, en 1971, **Roms** est devenu le nom générique de tous les TSIGANES européens, quels que soient les noms par lesquels ils se désignent dans les pays où ils vivent : Roms proprement dits, Sintes, Manouches, Kales et autres Gitans. Choix entériné par le Conseil de l'Europe.

² Voir la plaquette «*Roms, Luttes contre les idées reçues*», éditée par le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope, PARIS. Voir aussi la revue ANTIPODES, éditée en Belgique et qui a intitulé son numéro de Mars 2014 : «*Les Roms, au cœur de la question sociale*».

Ces deux publications peuvent être empruntées ou consultées au CICODES.

Les villes ont d'ailleurs leur *quartier rom*, soigneusement séparé (parfois par un mur) des autres quartiers *sains et normaux* !

4 - Ils ne veulent pas travailler.

SI, quand ils en trouvent la possibilité.

5 - Ils ne scolarisent pas leurs enfants.

FAUX : Ils envoient leurs enfants dans les écoles chaque fois qu'ils le peuvent. Mais ils rencontrent de nombreux obstacles : évacuations successives des camps, tracasseries administratives ce qui va à l'encontre de la loi, qui ne distingue pas résident légal ou clandestin : «*l'instruction est obligatoire pour les enfants des deux sexes, français et étrangers, entre six et seize ans*», (article L.131 du Code de l'Education). Sans compter l'hostilité de parents d'élèves : «*Nous ne voulons pas que nos enfants soient élevés avec des voyous.*»

6 - Ils aggravent le déficit des budgets sociaux (chômage, Sécurité Sociale).

FAUX : S'ils ne sont pas déclarés, ils n'émergent à aucun d'entre eux.

VRAI : Aucun hôpital ne refuse en urgence un Rom, même clandestin, atteint d'une affection grave. Quel intérêt y aurait-il à laisser circuler sans contrôle ni soins un porteur de germes qui pourrait contaminer les gens qu'il rencontre ?

On pourrait continuer longtemps cette liste avec des préjugés aussi importants. Une de leurs caractéristiques est de n'avoir pas besoin de preuves : la rumeur se charge de la publicité.

ALORS COMMENT REAGIR ?

Pour sinon régler le problème, du moins améliorer notablement la situation des Roms il faudra une volonté politique résolue et continue, dans les pays d'origine et les pays d'accueil.

1 - Dans les **pays d'origine** : la question sera bloquée tant que les Roms seront convaincus que la situation qu'on leur impose en France (pour ce qui nous concer-

ne), si déplorable soit-elle, est encore meilleure que celle subie dans leur pays natal où ils ne trouvent pas d'emploi. Par tous les moyens, ils s'efforceront de venir chez nous, se réclamant de leur qualité d'Européens, quitte à pratiquer les *allers-retours* qui narguent les gouvernements des pays d'arrivée.

Pour améliorer la situation des Roms chez eux, les pays d'origine reçoivent des financements spéciaux de l'Union Européenne. La rumeur prétend qu'ils n'aboutissent pas entièrement à leurs destinataires. Nos députés européens doivent se préoccuper de la bonne utilisation de ces fonds.

Peut-être faudrait-il envisager, avec la collaboration des pays d'accueil, une préparation, tout au moins pour les candidats à un séjour durable : rudiments de la langue, information sur les conditions qu'ils trouveront en arrivant, adresses utiles, en particulier des associations qui viennent en aide aux migrants...

2 - Dans les **pays d'accueil** (et particulièrement en France) : assurer le suivi de cette politique de préparation. Malgré les grandes difficultés actuelles, prévoir une possibilité de logement et d'emploi au moins pour ceux qui ont l'intention de demeurer en France, lutter contre les campements sauvages en exigeant avec plus de fermeté le respect des obligations des collectivités locales.

Depuis plusieurs années des expériences intéressantes sont en cours dans le Nord de la France : création dans plusieurs villes autour de Lille de *villages d'insertion* de petite taille pour faciliter dans le quartier l'intégration de Roms désireux de s'établir durablement en France et ne pratiquant pas les allers-retours. On pourrait sans doute s'en inspirer pour trouver des solutions satisfaisantes.

Si l'on peut mobiliser toutes les bonnes volontés, peut-être y aura-t-il de moins en moins de Roms, hommes, femmes et enfants, qui n'auront d'autre ressource honnête pour survivre que de faire la manche, en quête de quelques pièces jaunes ... voire parfois d'un billet.

J-C. G.

Appels urgents de Peuples Solidaires

Depuis mars et l'appel pour les victimes de l'effondrement de leur entreprise sur la Rana Plaza au Bangladesh, où Auchan a refusé le plus longtemps de participer au versement d'indemnités, *Peuples Solidaires* a lancé 3 nouveaux appels :

Cambodge : H&M doit s'engager pour un salaire digne ! Mardi 16 septembre 2014

Au Cambodge, le salaire des ouvrières et ouvriers qui cousent les vêtements ne leur permet pas de sortir de la pauvreté.

L'industrie textile du pays contribue pourtant aux bénéfices colossaux des marques occidentales qui s'y approvisionnent. Le 17 septembre 2014, les ouvrières ont lancé une mobilisation pour obtenir un salaire mensuel minimum de **137 € par mois**. H&M (2 milliards de bénéfice) s'y refuse. L'appel soutient la mobilisation en vue d'un comité tripartite le 1er octobre.

« ON TRAVAILLE
MÊME QUAND ON EST
MALADE, QUAND ON
N'A PAS ASSEZ DORMI
OU MANGÉ.
JE SUIS TELLEMENT
ÉPUISÉE... »

Une ouvrière du textile,
Cambodge

Togo - Zone de non-droit pour les travailleurs Samedi 5 juillet 2014

« On n'a pas le temps de s'asseoir (...) tout le travail s'effectue debout. On souffre de maux de reins, de tête, de ventre, de problèmes respiratoires à cause du gaz et de la poussière dégagée par les machines (...). Les accidents de travail ne sont pas pris en charge... » : 160 des 192 ouvriers, confectionnant des sacs en plastique pour Paper Bags, filiale de l'entreprise indienne WACEM sont licenciés pour avoir réclamé leurs droits. L'association locale Solidarité et Action pour le Développement Durable, qui avait obtenu la réintégration d'ouvriers en 2011, sollicite notre soutien. *Le salaire minimum en Zone franche est de 53 € par mois, ils n'en touchent que 30,50 € !*

Sri Lanka : l'armée spolie des familles de leurs terres au profit des touristes Vendredi 25 avril 2014

«Après avoir été chassées de leurs villages, les populations se retrouvent sans abri et sans aucune source de revenu», a déclaré le Vénérable Chandrarathana Théro du temple de Paanama. Plus de 350 familles de pêcheurs et de paysan-ne-s du district d'Ampara, sur la côte Est du Sri Lanka, tentent de récupérer les terres ancestrales réquisitionnées par l'armée pour un projet de complexe hôtelier touristique : les paysans sont privés de leur terre, chassés de leurs maisons et les pêcheurs risquent de ne plus avoir accès à la côte !

Comment ? A signer sur le site www.peuples-solidaires.org

La malédiction des roux

I- Dans l'Antiquité

Apparus entre 30000 et 40000 années avant notre ère, après un brassage génétique de pigments bruns et blonds en proportions égales, les roux présentent généralement une peau claire avec des taches de rousseur et des yeux clairs. Il s'agit d'un pigment capillaire dont la fréquence est élevée chez les représentants des peuples celtes. On les rencontre surtout en Ecosse (13%), en Irlande (10%) et dans les pays comme l'Australie ayant subi des vagues d'immigration venues des îles britanniques. Statistiquement il y a 3% de possibilités pour qu'un enfant roux naisse de parents qui ne le sont pas.

Les premiers à mettre les roux au ban de la société furent les Egyptiens en raison de l'histoire du dieu Seth, frère d'Osiris. Ce dernier avait reçu en héritage le désert alors qu'Osiris recevait les riches terres de la vallée du Nil. Seth, en proie à une ambition sans limites, essaya de déposséder et d'anéantir Osiris. Il est représenté avec une queue fourchue et une tête de sanglier, suscitant l'appellation de «diable roux». Il finira par tuer et découper en quatorze morceaux son frère, être bienfaisant. De ce fait les roux furent systématiquement persécutés en Egypte comme en témoigne avec une ironie cruelle Montesquieu dans *«De l'esprit des lois»* : *«On peut juger de la couleur de la peau par celle des cheveux, qui, chez les Egyptiens, les meilleurs philosophes du monde, étaient d'une si grande conséquence qu'ils faisaient mourir tous les hommes roux qui leur tombaient entre les mains»*.

L'antiquité gréco-romaine fait le même sort horrible à cette couleur. Le seul dieu roux de la mythologie est Typhon, une divinité malfaisante monstrueuse dont la bouche crache une flamme et dont les mains se terminent par des têtes de serpents. Pour apaiser sa fureur on lui sacrifiait selon Plutarque des hommes roux. Au V^{ème} siècle avant Jésus-Christ Hippocrate, spécialiste du zoomorphisme, les assimile au renard, connu pour sa fourberie. Le prénom romain *Rufus* suscite les injures et les plaisanteries salaces. Dans la comédie la chevelure rousse s'attachait aux esclaves et aux bouffons.

Ils ne sont pas non plus épargnés dans *«l'Ancien Testament»* : Esaü, le fils aîné d'Isaac, surnommé « le rouge », est connu pour avoir vendu son droit d'aînesse contre un plat de lentilles, preuve de son caractère frustré.

En Galilée la légende voulait que les roux aient été conçus lors des règles de leur mère, c'est-à-dire alors qu'elle était impure. L'enfant affiche ainsi dans la teinte de ses cheveux cette salissure.

Au Moyen-Age

Dans l'imaginaire populaire le roux symbolise les flammes, donc l'enfer, le diable et ses acolytes. L'individu aux cheveux roux est considéré comme fourbe, cruel et laid. L'iconographie chrétienne donne progressivement à Judas des cheveux roux pour souligner sa trahison, alors que dans *« Le Nouveau Testament »* rien n'est précisé à ce sujet, pour souligner sa trahison. Parallèlement l'anathème est jeté sur les femmes rousses, non seule-

ment pécheresses mais tentatrices, vénales et lubriques. On pense aux représentations de Marie-Madeleine, de Dalila par exemple. En 1254 une ordonnance de Saint-Louis contraignait les prostituées à se teindre les cheveux en roux pour bien les différencier des autres. L'apothéose viendra de l'Inquisition sous le pontificat d'Innocent II qui conduira à l'extermination sur le bûcher de 20 000 rousses accusées délibérément de sorcellerie.

Au fil des siècles les représentations

Certains préjugés ont subsisté au cours des siècles comme Flora, une des filles de joie de *«La maison Tellier»*, la *«Nana»* d'Emile Zola, à la chevelure blonde quand elle est mère, rousse lorsqu'elle se prostitue. On pense aussi à *«Poil de carotte»* de Jules Renard. Des superstitions subsistent : ainsi une sage-femme rousse est censée retarder la cicatrisation de l'ombilic du nouveau-né, la sueur des rousses fait tourner le lait etc.

Mais l'art pictural va modifier cette image démoniaque dès la Renaissance. La beauté du blond vénitien est exaltée dans des tableaux comme *La naissance de Vénus* de Boticelli. Plus tard les mouvements préraphaélite, parnassien, symboliste, développent en peinture et en littérature la flamboyance de la chevelure associée à la beauté et à la séduction. Dans *«Le parfum»* de Süskind, roman à succès du XX^{ème} siècle le héros Grenouille est obnubilé par l'odeur des rousses qu'il extermine pour la fragrance exceptionnelle du parfum qu'il met au point.

Aujourd'hui encore les préjugés ont la vie dure, allant de la simple moquerie à l'agression physique. Récemment un adolescent victime de sarcasmes s'est donné la mort en France. En 2009 onze enfants des Etats-Unis et des Pays-Bas se sont fait agresser suite à une incitation de Facebook invitant au *Kick a ginger day* (jour où on tape sur les roux). Aux Pays-Bas il existe une journée de soutien aux roux et partout dans le monde des associations luttent contre cette attitude hostile.

Ce qui vaut pour les personnes aux cheveux roux, concerne aussi d'autres formes de discriminations physiques par la taille, le poids, l'albinisme, la couleur de la peau et autres marqueurs qui jouent un rôle important dans la vie personnelle et professionnelle et qui influent sur le jugement porté indépendamment des compétences et qualités morales. Un travail collectif doit être mené pour échapper au culte de l'apparence. Des associations, encore trop peu nombreuses, s'y emploient activement.

J.L.B.

«La société continue à divulguer des clichés qui se fondent sur une vision simpliste des choses et des humains qui se propage souvent dangereusement et entrave toute réflexion personnelle.»

Extrait du *«Le dictionnaire des idées reçues»*
de Gustave Flaubert

A PRIORI

Pour rendre compte de ce que le terme *a priori* évoque pour moi, en ce qui concerne les personnes handicapées mentales, je propose de remonter à ma «lointaine» enfance.

Dans la petite ville où j'habitais, vivait un jeune atteint de trisomie... Les parents étaient des personnes ouvertes, ils permettaient à leur enfant de sortir pour qu'il soit en relation avec d'autres jeunes. Je le rencontrais souvent dans les rues ou les commerces de la ville.... Mes parents m'avaient mise en garde : «Ne t'approche pas de lui, surtout ne lui adresse pas la parole, on ne sait jamais». Comme je faisais confiance à mes parents, quand je le rencontrais, je faisais un long détour, le regardais de loin. J'ai entendu de jeunes garçons lui adresser des injures : «De toutes façons, il ne comprend rien» disaient-ils.

Plus tard, quand j'ai suivi une formation d'éducatrice spécialisée, je n'ai pas rencontré de collègues ayant des *a priori* au sujet des handicapés, puisque nous nous formions pour travailler avec eux. Les préjugés se situaient ailleurs. Les étudiants les plus assurés, têtes de promo se préparaient plutôt à travailler avec des jeunes ayant des difficultés de comportement et les autres auprès de jeunes ou adultes déficients mentaux. D'ailleurs, les formateurs nous orientaient vers des stages qui, *a priori*, correspondaient à notre capacité à aborder cette catégorie de personnes.

Par la suite, les événements de ma vie personnelle m'ont amenée à prendre la direction d'un Institut Médico Educatif (IME). Dans cette ville, jusqu'alors, il n'existait aucune structure éducative recevant ces enfants. Il s'agissait d'un externat et nous avions la volonté de sortir souvent de l'institution avec les jeunes pour rencontrer la population locale. Les réactions des habitants n'ont pas manqué..., souvent teintées de condescendance d'ailleurs... «Ce doit être difficile de travailler avec ces enfants... Est-ce qu'ils comprennent ce que vous dites...? Ils doivent être bruyants, incontrôlables... Et vous avez fait des études pour «ça» ! Jamais ils n'apprendront à lire et à écrire... Et après quand les parents ne seront plus là, que vont-ils devenir ?»

Au sujet de la compréhension telle que nous l'imaginons, il s'agit à mon sens d'une autre capacité plus sensible et intuitive. Je me souviens de la réaction d'une petite fille, un matin, alors que je m'efforçais, avec un grand sourire, de mettre de côté un événement familial douloureux pour moi : «Ça va pas aujourd'hui, Jeanne !» me dit-elle en me regardant dans les yeux.

Les parents qui nous confiaient leur enfant exprimaient souvent des «préjugés» le concernant : «Vous savez, il n'est pas habitué à rencontrer des enfants comme lui, comment va-t-il réagir ? Je ne crois pas que cet établissement lui convienne». Sans qu'ils l'expriment verbalement, le regard porté sur les autres enfants de l'IME en disait long sur ce qu'ils ressentaient et que je comprenais très bien : «le mien est quand même mieux que les autres».

Je m'imaginai dans la même situation, j'aurais sans doute réagi comme eux... avec les yeux de l'amour.

Je me souviens aussi d'une maman d'enfant trisomique persuadée que le jeune qui habitait en face de chez elle et qui présentait le même handicap que son propre enfant, avait contaminé le sien.

Les familles d'accueil posaient aussi beaucoup de questions *a priori*, avant de recevoir l'enfant, questionnements d'ailleurs tout à fait recevables : «Va-t-il se mettre en danger ?, Qui est responsable s'il y a un accident ?», «Va-t-il comprendre les consignes de la vie familiale ?», «Y a-t-il à craindre pour nos propres enfants ?», «N'aura-il pas des gestes déplacés, une sexualité non contrôlée ?», «Saurons-nous l'accepter et l'aimer assez pour qu'il se sente bien chez nous ?».

Lorsque nous avons mis en place un autre IME, dans une ville voisine, les parents des jeunes du collège voisin ont craint que la proximité ne crée des problèmes avec leurs propres enfants. Au cours d'une réunion de parents, la cuisinière de l'IME, elle-même mère de collégiennes a interpellé avec humour les parents présents : «Voyez, je travaille depuis quelque temps avec ces enfants. Regardez-moi, je vous assure qu'ils ne sont pas contagieux».

Nous avons le souci de permettre aux jeunes adultes qui *a priori* en étaient capables de travailler dans le milieu naturel. Là aussi, beaucoup de questions sous forme de préjugés : «Sont-ils capables de comprendre les consignes ? Comment les autres ouvriers vont-ils les accepter ? S'ils se sentent rejetés, comment vont-ils réagir ? N'y aura-t-il pas plus d'accidents du fait de leur présence ?» et puis aussi « Il y a des gens normaux qui ne trouvent pas de travail – Est-ce que les patrons n'ont pas intérêt à recruter des handicapés en les payant moins ?»

En ce qui concerne l'affectivité et la sexualité des jeunes et adultes handicapés, la question était rarement abordée, sauf dans les entretiens privés. «Que faire quand N. aura des instincts d'homme ?» me demandait une maman inquiète au sujet de l'évolution de son grand fils. En réalité tout se passait comme si ces jeunes n'avaient pas le droit d'avoir une vie affective et sexuelle. On entendait parfois : «Ces jeunes sont dépourvus de désir et, *a priori*, s'ils ont des pulsions, ils n'ont qu'à se débrouiller tout seuls. De toute façon, ils sont incapables de vivre une vie de couple».

Depuis plusieurs années, la recherche concernant l'épanouissement sexuel de ces jeunes et adultes évolue et dans certains pays, en particulier dans le nord de l'Europe, des actions sont mises en place pour accompagner les couples.

Nous avons le droit de nous demander pourquoi *a priori* ces personnes seraient privées d'amour.

J.B.

«Les idées reçues véhiculent bien des préjugés, sèment l'incompréhension et attisent le rejet. Les combattre est une obligation citoyenne.»

Philippe Warin, chercheur

Les «a priori» sur les personnes handicapées mentales

Pour ceux qui ne connaissent pas le handicap mental ou ne le côtoient pas, les personnes handicapées mentales apparaissent comme des personnes étranges ou différentes. Mais sont-elles vraiment si différentes de nous ?

Les personnes handicapées mentales sont avant tout des personnes.

Ce sont des personnes comme vous et moi avec leurs envies, leurs frustrations, leurs joies, leurs déceptions, leurs souffrances, leurs besoins sociaux, amicaux et affectifs ; avec leur personnalité, leurs défauts et leurs qualités comme vous et moi ; leur hobby, leurs points faibles et leurs points forts comme vous et moi.

Elles ne sont donc pas si différentes de nous. Elles ont simplement des capacités intellectuelles limitées dont elles ne sont pas responsables, héritées des aléas de la vie ; ce manque de capacités affecte leur réussite scolaire et la communication avec les autres ; ce qui est frustrant et générateur d'incompréhensions de part et d'autre, d'autant plus que nous sommes dans une société qui valorise la performance. Cependant ces personnes ont une intelligence de cœur et souvent une grande simplicité dans les rapports humains.

Les personnes dites «normales» qui ont appris à connaître les personnes handicapées mentales en partageant avec elles des moments de vie qu'ils soient de nature sportive, récréative, associative ou autres ont souvent exprimé toute la richesse de ces expériences ;

elles sont sorties enrichies de ce que leur ont donné les personnes handicapées.

Alors changeons notre regard, n'ayons pas peur d'aborder ces personnes, certes un peu singulières ; mais chacun d'entre nous n'est-il pas singulier ?

Véronique Quillien
ADAPEI¹ du Finistère

¹ Association des parents et amis des personnes handicapées mentales



«Une personne handicapée mentale est un individu à part entière, une personne à la fois ordinaire et singulière. **Elle est ordinaire**, parce qu'elle connaît les mêmes besoins que tout le monde, parce qu'elle dispose des mêmes droits que tous et qu'elle accomplit les mêmes devoirs. **Elle est singulière**, parce qu'elle est confrontée à plus de difficultés que les autres citoyens, du fait de son handicap.»

Source : www.unapei.org

Joue ton monde

L'association *Joue Ton Monde* est une association de Quimper qui récolte des jouets pas cassés pour les enfants pauvres. Elle vend ensuite les jouets dans des trocs et puces. Avec l'argent récolté, elle achète des jouets ou du matériel éducatif pour des enfants qui en ont besoin en France ou à l'étranger. Par exemple *Joue Ton Monde* a aidé *ATD Quart-Monde* avec l'achat d'albums jeunesse pour la bibliothèque de rue de Rennes ou l'association *AFIDESA*¹ avec l'achat de dictionnaires pour des écoliers du Burkina Faso ou encore l'association du Père Pedro de Madagascar avec le don de peluches.

Bien sûr *Joue Ton Monde* mélange des personnes handicapées qui ont différents handicaps comme mental, visuel et autres et des personnes normales.

Les jouets en bon état peuvent être déposés à l'espace associatif de Quimper.



Thomas, président

<http://jouetonmonde.over-blog.com/>
jouetonmonde@gmail.com

¹ AFIDESA : Action finistérienne pour le développement du Sanguié

La Lèpre

Peut-on parler de préjugés quand il s'agit surtout d'ignorance ?

S'il y a bien un être humain qui a été exclu pendant des millénaires, rejeté de la société, banni pour la seule raison qu'il est malade, et victime de préjugés par peur, c'est le lépreux.

En 1936, un homme, Raoul Follereau, s'est levé ; avocat, journaliste, il a décidé de ne plus plaider qu'une seule cause : celle des lépreux.

Au XXI^{ème} siècle, dans certaines parties du monde, la lèpre est encore présente et entraîne l'ostracisme le plus absolu.

La *Fondation Raoul Follereau* continue à se battre pour

les malades de la Lèpre (maladie infectieuse due au Bacille de Hansen, qui peut se guérir par une polychimiothérapie, sans séquelles si elle est détectée et traitée suffisamment tôt), et pour l'éradication de cette maladie, par différentes actions :

- Recherche médicale,
- Formation de personnel soignant,
- Sensibilisation des populations et lutte contre les peurs qui empêchent encore de se faire soigner,
- Mobilisation par la Journée Mondiale des Lépreux (qui permet aussi de collecter les fonds nécessaires à la recherche et aux soins).

O.V. déléguée départementale de l'association *Raoul Follereau*.

L'ALCOOL et LES PRÉJUGÉS

L'alcool a toujours eu une valeur mythique. Des croyances ancestrales présentent l'alcool (hydromel, vin, cidre, bière...) comme **une «potion magique»**, un «don des dieux». A ces croyances se heurtent aujourd'hui les **connaissances médicales sur les dangers de l'alcool**.

- ◆ Dans la lutte contre l'alcoolisme, la première démarche est de reconnaître qu'il s'agit d'une maladie et non d'un vice, d'une tare, comme on peut encore l'entendre. Aujourd'hui, seuls les sujets atteints d'une dépendance à l'alcool sont des **alcooliques**, les autres sont des **consommateurs excessifs** : soit à risque encore indemnes d'une pathologie liée à l'alcool ; soit des consommateurs abusifs atteints d'une pathologie somatique liée à l'alcool (crampes, tremblements, gastrites, hémorragies, hypertension artérielle, etc....). La banalité de l'acte de boire fait oublier le passage possible vers la dépendance, la maladie, la souffrance
- ◆ Comment se dégager des préjugés qui peuvent nuire aux soins et à la guérison ?

1) Il est nécessaire, indispensable de lutter contre :

- ◆ des pseudo-vérités comme : «Qui a bu, boira», «la bière, ce n'est pas de l'alcool», «l'alcool réchauffe», «Il faut bien que jeunesse se passe» (alors que les alcoolisations massives des jeunes sont de plus en plus précoces et tendent à se généraliser dans tous les milieux).
- ◆ les préjugés moraux, les réactions de rejet qui font dire que les alcooliques sont des personnes sans volonté, des fous ou encore des nuisances publiques...

Pas de vaccin contre les préjugés sur le SIDA

Trente quatre ans après le début de l'épidémie du SIDA et après 42 millions de personnes touchées dans le monde, de nombreux préjugés subsistent.

«C'est bien de sa faute, il/elle l'a bien cherché».

Qu'en sait-on ? On oublie toutes les transmissions de la mère à l'enfant, les contaminations par le conjoint, les contaminations par transfusion, les accidents d'exposition au sang...

Peur de la contagion :

Trois modes possibles de contamination seulement :

- ◆ par le sang,
- ◆ par les relations sexuelles non protégées,
- ◆ de la mère à l'enfant.

Pas de risque de transmission par la salive, ni par les larmes, ni en utilisant la même vaisselle, ni en s'embrassant, ni en se serrant la main.

2) L'information, la prévention sont indispensables.

Des associations d'anciens buveurs (par exemple : *Alcooliques Anonymes (A.A.)*, *Croix d'or*, *Croix bleue*, *Amis de la santé*) font un travail remarquable. On sait que le «déclic» pour l'arrêt de l'alcool, la prise de conscience ne peut que venir de la personne elle-même ; mais entendre des témoignages, savoir que l'on n'est pas seul à vivre, avoir vécu cette «galère, sans espoir», pouvoir en parler, se faire accompagner, ça aide.

Quelques clefs que tout un chacun peut s'appliquer à suivre et qui peuvent aider le malade dans son abstinence :

- ◆ ne pas pousser, encourager à boire de l'alcool,
- ◆ dire et répéter que l'on peut communiquer, rire, s'amuser sans boire d'alcool ; généraliser les pots d'entreprise «sans alcool»,
- ◆ débanaliser l'ivresse ; se battre contre la «normalisation» de la consommation d'alcool. Parce qu'aujourd'hui encore l'abstinence totale, indispensable pour ces malades, une fois sevrés, peut être difficile à gérer pour ceux-ci. L'idéal étant que chacun puisse dire, sans peur d'être «mal jugé» : «Non merci, je ne bois pas/plus d'alcool»

En conclusion : Faire en sorte que les personnes dépendantes de l'alcool *ne se sentent plus coupables mais malades*, atteintes d'une maladie qui se soigne (de la même manière, par exemple, que pour le diabète ; on reste diabétique toute sa vie) maladie avec laquelle on peut bien vivre et être heureux, à condition d'accepter de ne plus boire d'alcool.

C.D.

Maladie des «gays» :

Les hétérosexuel/le/s sont touché/es de la même façon que les homosexuel/le/s.

«On guérit maintenant du SIDA»

Non, c'est une maladie «à vie», même si, grâce aux traitements, le virus devient indétectable dans le sang.

Pierre Gautier
Chrétiens & SIDA

Bibliographie des livres consultés

ADULTE

Identités, la bombe à retardement, Jen-Claude Kaufmann

Le parlement des invisibles, Pierre Rasanvallon

Les femmes valent-elles moins que les hommes ?, Annie Battle

Les représentations sociales, Pierre Mannoni

«Le préjugé est une idée que l'on tient pour vraie, sans information objective ni démonstration suffisante. Un préjugé n'est pas forcément négatif, mais il est dangereux lorsqu'il ne correspond pas à la réalité ou qu'il enferme l'autre dans un schéma.»

RITIMO

« Gagner de l'argent est l'affaire des hommes, le dépenser est l'affaire des femmes »

Non, non ! Cette affirmation ne date pas des siècles passés mais d'une époque récente, elle est extraite d'un ouvrage contemporain de Nadine de Rothschild consacré à la place des femmes dans la société et au savoir-vivre. La baronne n'a sans doute pas eu à travailler pour assurer son existence et surtout elle laisse entendre que la distribution des rôles dans la société est immuable et que le modèle éternel de la femme entretenue et frivole est toujours d'actualité.

Certes les femmes sont entrées tardivement dans le monde du travail rémunéré mais elles constituent aujourd'hui 48% de la population active. En réalité elles ont toujours travaillé même si le mot «travail» (du latin «tripalium», instrument de torture à trois pieux) était réservé à l'accouchement. Elles ont, en plus du travail domestique, participé, souvent très jeunes, à l'économie familiale en travaillant aux champs, à la ferme, à la boutique, à l'atelier... sans percevoir la moindre rétribution. Avec la révolution industrielle, elles deviennent salariées de l'industrie, petites mains dans le textile, dans l'industrie alimentaire et chimique, dans les manufactures comme celle du tabac, main-d'œuvre bon marché et facilement exploitable. A l'heure actuelle encore 70% des travailleurs pauvres sont des travailleuses. Et pourtant à l'école elles maîtrisent mieux la lecture et l'écriture que les garçons, obtiennent de meilleurs résultats. Elles représentent 53% des bacheliers. Mais dès le départ l'orientation les porte vers des choix «adaptés» à leurs «qualités féminines». La branche «services» les aspire naturellement en prolongeant les tâches pour lesquelles elles étaient a priori faites : éducation, santé, commerce, tâches domestiques où prolifèrent les CDD, les emplois non qualifiés, les horaires variables, les petits salaires, le travail à temps partiel, statut idéal, selon certains pour les mamans. Or dans de nombreuses entreprises comme l'hôtellerie, la restauration, la distribution, les professions de santé, les horaires sont décalés et peu compatibles avec la prise en charge de jeunes enfants. En effet le partage des tâches familiales et domestiques reste aléatoire au sein des couples et le travail ménager et la responsabilité de l'éducation restent encore trop souvent l'apanage des femmes. Ainsi le pédiatre Aldo Naouri reconnaît n'avoir jamais donné le biberon. Les mères sont confrontées à une gestion acrobatique du temps qui, à tous les niveaux, entrave leur carrière et la rémunération qui l'accompagne.

Tout notre héritage est fondé sur des représentations. La différence biologique sert à justifier la suprématie masculine. L'éducation entérine ces principes : la fille peu docile devient un «garçon manqué» et un petit garçon ne doit pas «pleurer comme une fille». Il est prouvé que les parents n'adoptent pas le même comportement avec les bébés garçons et avec les bébés filles. Le personnel éducatif non plus. Les manuels scolaires, même s'il y eu une amélioration depuis plusieurs décennies, présentent peu de professions

valorisantes exercées par les femmes. D'ailleurs les mots médecin, ingénieur, chef, ne s'emploient guère au féminin. Les différentes méthodes de lecture et d'apprentissage des langues transmettent encore une image de la femme dans la famille et de l'homme à l'extérieur, ce qui correspond aux clichés traditionnels. Ces stéréotypes influencent nos perceptions et nos jugements, nos comportements et nos pratiques.

Comment s'étonner alors qu'un président de la célèbre université d'Harvard affirme en 2006 que le faible nombre de femmes dans les disciplines scientifiques s'explique par leur incapacité innée à réussir dans ces domaines ? Tout a été fait pour mettre en avant les qualités sociales et humaines et créer un déterminisme qui pousse les filles vers des études littéraires, commerciales ou sociales pour lesquelles elles sont censées avoir des compétences naturelles.

Lorsqu'une femme pousse pour la première fois la porte d'un bureau ou d'une entreprise, elle est d'abord jugée à son apparence physique. Les hommes aussi, direz-vous. Mais les qualificatifs qui jaugent une femme sont bien plus salaces voire grossiers et vulgaires que pour leurs collègues masculins.

Et pourtant la législation française a posé dès 1972 le principe de l'égalité dans le monde professionnel, loi améliorée au fil des années et obligeant les entreprises à respecter ce principe sous peine de sanctions. Des progrès ont été réalisés mais les préjugés ont encore la vie dure. Il est urgent de chasser ces archaïsmes. A cet effet des associations se battent pour imposer l'égalité. Parmi celles-ci «Osez le féminisme» fondée par des femmes de moins de 30 ans qui découvrent le problème en entrant dans la vie active. Citons encore l'association «La barbe» constituée de femmes munies de fausses barbes par dérision qui interviennent avec beaucoup d'humour dans les assemblées d'hommes qui traitent de sujets concernant la haute sphère politique et financière. Dans le même esprit des lycéens de Clémenceau à Nantes ont lancé la journée de la jupe pour s'élever contre le sexisme ambiant. Cette farce ubuesque se heurtera à des mouvements traditionalistes de bien-pensants, opposés au mariage gay, qui n'y ont pas trouvé leur compte et ont manifesté bruyamment leur opposition.

Les entreprises ont tout à gagner à favoriser la mixité, reflet de leur clientèle et amélioreront ainsi leur attractivité. La diversité du personnel est un atout majeur de la réussite dans le domaine social et économique.

Concluons avec la cinéaste Coline Serreau : «*le travail des femmes n'est pas un cadeau pour les femmes, c'est un cadeau pour la société*».

J.L.B.

«Lorsque les réalités sont masquées, les vies laissées dans l'obscurité, ce sont en effet les préjugés et les fantasmes qui gouvernent les imaginations.»

Rosanvallon

Des préjugés aussi au sujet de l'agriculture et de l'alimentation ?

Dans la définition donnée par RITIMO on peut lire que «*Le préjugé n'est pas forcément négatif, mais il est dangereux quand il ne correspond pas à la réalité ou qu'il enferme dans un schéma.*»

Si nous observons avec Marc Dufumier¹ quelques-unes des idées reçues consignées dans son dernier ouvrage, nous pouvons vérifier que la justesse de la définition est assez limitée car le plus souvent elles sont fausses.

Nous ne retiendrons ici que celles qui nous concernent, c'est-à-dire qui relèvent plus particulièrement des dimensions internationales, sociales, culturelles, environnementales et économiques.

On dit que la grande distribution fragilise la situation économique des agriculteurs français.

VRAI, mais la vraie responsabilité incombe à la concurrence internationale. Selon M. Dufumier, les dix plus grandes enseignes parviennent à faire pression sur les quelques 13 000 sociétés agroalimentaires implantées en France et à leur imposer des prix relativement bas. Depuis 1992 et la mondialisation des échanges agricoles, la grande distribution a mis les agriculteurs en concurrence avec le monde entier en décidant d'importer de l'étranger des produits frais ou transformés lorsque ceux-ci sont moins chers que les produits français.

On entend dire que dans certains pays du Sud, des régions entières de terres cultivables sont accaparées par des entreprises privées.

VRAI, au détriment de paysans qui pourraient produire par eux-mêmes ce dont ils ont besoin. Le phénomène n'est pas nouveau en soi mais «*depuis la flambée des prix des denrées alimentaires de 2007-2008 qui a touché les populations les plus pauvres à travers le monde, ce terme d'accaparement des terres désigne plus particulièrement la vague d'acquisition, par l'achat ou la location, de grandes surfaces de terre destinées à la production agricole à grande échelle, par des investisseurs publics ou privés, étrangers ou nationaux. Ces opérations se déroulent principalement dans les pays du Sud et l'Est.*»² M. Dufumier avance le chiffre de 80 milliards d'hectares que compterait la surface tombée sous le contrôle de sociétés étrangères dans le monde. La Papouasie, la Nouvelle Guinée, l'Indonésie, la République démocratique du Congo, le Mozambique, l'Éthiopie et Madagascar sont actuellement les pays les plus touchés.

On dit que l'agriculture industrielle vend des produits bon marché.

FAUX, nous les payons en réalité très cher. Les contribuables que nous sommes paient des impôts pour rendre potables les eaux polluées par les élevages intensifs et pour se débarrasser des algues vertes du littoral breton. Ces coûts indirects mais réels n'apparaissent pas sur les prix affichés. Les consommateurs de produits bon marché, ignorent souvent que les fruits et légumes sont chargés de pesticides ce qui

contribue à la baisse de l'espérance de vie en bonne santé. Quant aux producteurs, sous la pression des grands distributeurs, ils tirent leurs prix vers le bas pour conquérir des parts de marché.

Tout le monde est perdant !

Certains disent que les abeilles sont en voie d'extinction.

VRAI et si elles venaient à disparaître, les conséquences sur notre agriculture seraient dramatiques. Le nombre d'abeilles et de bien d'autres insectes pollinisateurs et sauvages est en diminution en Europe, en France et dans différents pays du monde.

M. Dufumier précise quelques chiffres : la production de miel a chuté de 50% en 20 ans, le nombre de ruches a diminué de 20% et celui des apiculteurs de 40%.

Les insecticides **néonicotinoïdes**³ le plus souvent, incriminés, sont vendus sous le nom de Poncho, Gaucho et Cruiser. Même les apiculteurs de l'île de Chiloé (Chili), présents à la 24^{ème} Fête de terroirs de Ploudaniel en mai 2014, n'échappent pas au phénomène destructeur comme on aurait pu le penser ; la contamination vient, avec les vents, de l'agro-industrie développée intensivement sur le continent chilien.

L'agriculture industrielle a une forte responsabilité dans la disparition des abeilles.

On pense que les agro-carburants sont écologiques

FAUX, leur fabrication est coûteuse en énergie fossile et ils augmentent les émissions de gaz à effet de serre. En France, pour produire un litre d'agro-carburant, l'éthanol à base de sucre de betterave, d'amidon du maïs ou de blé, il faut un litre de pétrole. Au Brésil, l'éthanol tiré de la canne à sucre est plus rentable. En Indonésie, l'huile de palme abondante génère de l'agro-diesel à bon marché. L'extension de ces plantations relevant souvent de l'accaparement des terres se développe aux dépens des populations locales et provoque une déforestation dramatique.

On dit qu'interdire les plantes OGM, c'est refuser le progrès.

FAUX, elles sont plus une rustine qu'un progrès. Les plantes OGM sont le fruit d'une technique révolutionnaire mais s'inscrivent dans un schéma agronomique classique. Créées pour essayer de corriger les effets indésirables des techniques actuelles, elles ne sont pas une réelle innovation.

¹ 50 idées reçues sur l'agriculture et l'alimentation, Marc Dufumier, Allary Editions, 2014

² Les luttes contre les accaparements des terres, un enjeu de la solidarité internationale, TSI n° 48, mars 2012

³ Les néonicotinoïdes sont une classe d'insecticide agissant sur le système nerveux central des insectes. Ils sont parmi les insecticides les plus utilisés à travers le monde. Plusieurs études scientifiques ont souligné l'impact négatif de cette famille sur les abeilles et bourdons en laboratoire et lors de tests en conditions contrôlées ; de nombreux apiculteurs mettent en cause ces molécules pour expliquer le syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles. (Wikipédia)

Des préjugés aussi au sujet de l'agriculture et de l'alimentation ? (fin)

Pour de nombreux scientifiques, les plantes transgéniques présentent des risques socio-économiques, environnementaux et sanitaires. Le dépôt d'un brevet par des multinationales sur ces plantes prive les paysans du droit d'utiliser librement les semences issues de leurs récoltes.

En juillet 2014 la Commission européenne a proposé de laisser les pays de l'UE décider eux-mêmes d'autoriser ou non la culture d'organismes génétiquement modifiés sur leur territoire, autrement dit, les gouvernements décideront.

On dit que les pesticides sont nocifs pour la santé.

Bien des exemples concernant les paysans, du Sud comme du Nord d'ailleurs, ont mis en évidence le lien qui existe entre l'utilisation régulière et intensive des pesticides et l'apparition de maladies.

FAUX, selon des scientifiques car les termes «avéré» et «démonstré» ne revêtent pas le même sens. M. Dufumier précise : «La plupart des découvertes scientifiques sont démontrées par la logique avant d'être avérées par l'expérience.»

Et VRAI, puisque des études confirment que le pesticide appelé «Chlordécone» accroît les risques de cancer.

On dit que l'huile de palme est mauvaise pour la santé.

VRAI, elle est l'exemple même de la mauvaise graisse que nous consommons. Riche en acides gras saturés, l'huile de palme raffinée qui a perdu ses vitamines E et A est très nocive, elle augmente le cholestérol.

Aujourd'hui, les consommateurs alertés sont plus attentifs aux étiquettes. Aussi les industriels mentionnent-ils depuis peu sur leurs produits «*garantis sans huile de palme*», c'est devenu pour les distributeurs d'aliments un véritable argument de vente. Attention à la mention «*huile végétale*», celle-ci sous-entend la présence d'huile de palme ; la vraie transparence donc la meilleure garantie est celle qui mentionne la nature de l'huile «*d'olive, d'arachide, de tournesol...*»

On dit que l'union européenne croule sous le poids d'excédents alimentaires.

FAUX, nous sommes aujourd'hui en situation de dépendance alimentaire par rapport au reste du monde. L'époque des excédents est révolue. Nous ne croulons plus sous le poids des céréales, sucre, beurre, poudre de lait et viandes que nous bradons en direction de l'URSS puis des pays en voie de développement. L'Union européenne est le premier importateur mondial de poissons, fruits de mer et produits de l'aquaculture, elle est dépendante du reste du monde pour des produits stratégiques comme le soja et les céréales. Les 3/4 des protéines végétales utilisées en Europe pour l'alimentation animale sont importées.

Nous pourrions continuer à résumer la suite de l'ouvrage de M. Dufumier. Si ces quelques lignes vous ont mis en appétit, mieux vaut vous y restaurer directement, sans modération !

Les membres du *Collectif 29 pour la Souveraineté alimentaire dans les pays du sud et en Europe** qui ont interpellé les candidats aux Elections européennes de mai 2014 affirment que «**le Traité de libre échange Etats-Unis/Europe est une catastrophe pour les petits producteurs**».

VRAI car selon le Collectif, cet accord de libre-échange accélérerait le processus de concentration des exploitations pour maintenir la compétitivité et réduirait le nombre d'actifs agricoles.

D.L.

**Collectif 29 pour la souveraineté alimentaire dans les pays du Sud et en Europe : une expérience de plaidoyer*

Contacts : Jean Kérouanton (Peuples Solidaires), René Ferec (CCFD), Yvon Cras (Confédération paysanne)

Que pouvons-nous faire ?

Des réponses nous sont proposées dans l'agenda de la solidarité.

Dans l'édition de 2014, cinq pistes sont données :

1) Soutenir les organisations et réseaux qui travaillent sur l'agriculture paysanne et l'accaparement des terres. Concrètement, ici, dans le Finistère, le *Collectif 29 pour la souveraineté alimentaire dans les pays du Sud et en Europe* est à notre portée*.

2) Adhérer à une AMAP pour soutenir les producteurs locaux. Nous en avons plusieurs dans le département ainsi que des boutiques de proximité.

3) Soutenir les associations qui agissent pour une agriculture biologique locale et équitable.

4) S'impliquer dans les campagnes du *CCFD-Terre solidaire*, d'*Oxfam*, *Peuples Solidaires*, *Ethique sur l'étiquette...*

5) Participer au Festival de films AlimenTERRE, que le *CICODES* anime chaque année d'octobre à novembre, dans le département avec une série nouvelle de 6 films documentaires sur l'alimentation, le commerce mondial et l'agriculture.

Rendez-vous dans les soirées du Festival AlimenTERRE



Avec l'autorisation de Marc Dufumier



Le commerce équitable en question

Le commerce équitable (CE) une idée généreuse

Grâce à des garanties aux producteurs des pays défavorisés, le CE veut leur permettre ainsi qu'à leurs familles d'assurer leurs besoins essentiels, de vivre dignement et d'engager un processus de développement autonome.

Il vise aussi à sortir de l'aide, nécessaire pour les cas d'urgence mais source de dépendance. Aujourd'hui, 1.500.000 producteurs, soit 8 millions de personnes, bénéficient du système ; c'est encore peu au regard des besoins : sur près d'un milliard de personnes en état d'insuffisance alimentaire, les trois-quarts sont des paysans ou travailleurs ruraux.

98 % des français connaissent ou ont entendu parler du commerce équitable ; les deux-tiers partagent ses valeurs. A noter aussi que la dépense moyenne par Français et par an n'est que de 5 euros en moyenne et la progression est moins rapide que dans plusieurs pays voisins. Pourquoi ?

Plusieurs explications possibles : les a priori, les idées fausses, les interrogations sur les garanties réelles pour les producteurs et pour les consommateurs et son lien avec l'environnement.

Voici les réponses aux questions les plus fréquentes. Elles s'appuient sur les témoignages des producteurs-trices invités depuis 10 ans grâce à l'appui du Conseil régional, des Conseils Généraux et de plusieurs Villes.

Le CE : un nouveau colonialisme ?

S'il y a bien une idée à combattre, c'est celle-là, comme le montrent ces deux exemples :

- l'Abbé Pierre a engagé, dès 1971 au Bangladesh, une démarche qui a abouti à la création de la filière et des boutiques *Artisans du Monde*,
- le prêtre-ouvrier Franz Van der Hoff, a lancé en 1986 la démarche de la filière labellisée *Fairtrade Max Havelaar* avec les producteurs de café du Chiapas au Mexique. C'était en réponse à l'appel des producteurs : *«l'aide, c'est bien, mais cela ne résout pas nos problèmes ; nous voulons vivre dignement de nos productions, aidez-nous à le faire.»*

Les producteurs invités en Bretagne témoignent du fait que le CE les a aidés à sortir de la dépendance des négociants locaux et des multinationales, voire de la production tournée vers la drogue dans une société d'une violence inouïe. En mai dernier, Luis Eduardo Sosa Gonzales, invité du Conseil Général à Quimper, a beaucoup insisté sur la dignité retrouvée grâce au CE. Il y a 3 ans, Soledad Caucha Santa Cruz, productrice péruvienne, avait expliqué comment les exigences du CE en matière de non-discrimination lui avaient permis de prendre des responsabilités au sein de sa coopérative et d'en devenir vice-présidente.

A noter aussi que depuis 2013, au CA et à l'AG de la *Fédération internationale Fairtrade Max Havelaar*, les représentants des producteurs sont à parité avec les autres membres de l'organisation, ce qui démontre la montée en puissance du pouvoir des producteurs

organisés en coopératives et fédérations nationales et internationales.

Le CE : au détriment des cultures vivrières ?

Le cas du quinoa est souvent évoqué. Le CE qui participe pour une très faible part à une exportation importante, **impose** des critères comme les obligations de produire pour répondre aux besoins familiaux et de diversifier les cultures. Loin de se développer au détriment des cultures vivrières, le CE donne des moyens pour mieux les produire, surtout quand elles sont insuffisantes.

Au Sénégal, l'achat d'un âne et d'une houe a permis à Thidambé, producteur de coton, de tripler sa surface de cultures vivrières. Les disettes saisonnières ont par ailleurs disparu du village.

Le CE contre l'environnement ?

Il ne faut pas seulement tenir compte de la distance parcourue par les produits mais aussi des modes de production, de transformation et de transport. Par exemple, utilisé dans les produits du CE, le sucre de canne bio d'Uruguay transporté par bateau pollue moins que le sucre de betterave local traité de façon industrielle.

Le prix n'est-il pas dissuasif ?

Les produits du CE ne sont pas toujours plus chers que les autres à qualité égale. Cela est plus vrai pour certains produits, en particulier quand il n'y a pas de concurrence. A méditer la parole de cette femme aux revenus très faibles : *«Je préfère boire moins de café mais je veux acheter équitable»*. Cette réflexion ne pourrait-elle pas s'appliquer pour toute notre (sur)consommation ?

Pas de garanties, ni pour le producteur, ni pour le consommateur en grandes et moyennes surfaces (GMS) ?

Il existe deux types de garanties : d'une part, la confiance que l'on peut accorder aux filières dites intégrées (*Artisans du Monde, Minga...*) qui reposent sur des partenariats durables et, d'autre part, la garantie apportée par des labels.

Les produits labellisés vendus en GMS apportent les mêmes garanties au producteur (prix minimum ou cours mondial s'il est supérieur, prime collective de développement). Seules les entreprises entièrement engagées comme *Lobodis, Ethiquable, Alter Eco* apportent en plus des soutiens techniques, organisationnels et commerciaux contrairement aux GMS.

Comment s'y retrouver dans les labels ?

Le plus connu est le label *Fairtrade Max Havelaar (FT/MH)* dont les standards internationaux comportent des critères sociaux, économiques et environnementaux avec un minimum à respecter au départ et des critères de progrès évolutifs. La certification et les contrôles sont assurés par FLO CERT, organisme indépendant agréé ISO 65.

Le commerce équitable en question (suite)

Des labels plus récents sont apparus, Ecocert Equitable, Bio-Equitable...

Mais d'autres, comme Rainforest, faisant référence à l'éthique ou à quelques critères sociaux ou (et) environnementaux sèment la confusion.

Pour en savoir plus sur les garanties apportées : consulter le très bon dossier établi par la Plate Forme française pour le commerce équitable (PFCE) : www.commerceequitable.org

Seul des consommateurs bien informés ont des chances de trouver des produits de qualité, élaborés dans le respect des droits de l'homme au travail et de l'environnement.

Quelles réponses au film "Le business du Commerce équitable" diffusé par ARTE en juillet dernier ?

Déjà diffusé en août 2013, ce reportage qui comporte des erreurs et amalgames avait provoqué de nombreuses réactions de *Max Havelaar France* et des associations engagées à différents titres pour le commerce équitable (AVSF¹, *Faire un monde équitable*, *Ethiquable*, les producteurs, etc.). Le réalisateur, Donatien Lemaître, sur le site d'ARTE s'était défendu d'avoir fait un film à charge, ou d'avoir voulu attaquer *Fairtrade Max Havelaar*. Il avait reconnu que «*le label apporte des garanties et des améliorations pour les producteurs...*»

Le CE n'est pas la formule miracle qui résout immédiatement tous les problèmes mais un long processus de progrès économique et social.

Des distributeurs redoutent leur image avec le CE ?

Les militants de *Bretagne, Commerce équitable Nord-Sud* (CENS) défendent la démarche qui veut que les produits du CE soient partout où le consommateur fait ses courses, condition indispensable pour démocratiser et développer le CE afin qu'il profite au plus grand nombre de producteurs. La garantie FT/MH est une garantie sur le produit : il n'existe aucun moyen de pression économique ni législative pour imposer une marge au distributeur.

Les consommateurs sous-estiment leur pouvoir, les responsables des magasins sont à leur écoute. Les militants ont pu le vérifier. Ainsi s'explique le fait qu'il y ait beaucoup plus de produits bio que de produits



mai 2011 : Segundo Gilberto

© Marcel Launay



© Marcel Launay

mai 1989 : Soledad caucha Santa Cruz (à gauche), témoigne au CAT de bain de Bretagne qui torréfie du café de sa coopérative péruvienne Cenrocafé

équitable (dont 60 % sont également bio). *Bretagne CENS*, au sein du réseau national *FAIRE un monde équitable* participe à la campagne «*Plus d'équitable dans mon magasin*». Chacun peut y participer www.faire-equitable.org

Le nouveau label FSP², en projet en France, ne va-t-il pas créer la confusion ?

Lancé dans le souci d'augmenter le volume des ventes par *Fairtrade Max Havelaar international*, ce label suscite de nombreuses interrogations. Rappelons que jusqu'à présent, pour qu'un produit soit labellisé, il fallait que tous les ingrédients labellissables du Sud entrant dans sa composition (cacao et sucre pour des biscuits chocolatés) soient issus du CE. Or ce nouveau mode de labellisation FSP, permettrait à une marque d'apposer un logo un peu différent de *Fairtrade* sur l'emballage de produits dont la composition ne contiendrait qu'un seul ingrédient certifié. Ce serait là ouvrir largement les portes aux grandes marques, tentés par d'autres certifications³.

Les producteurs d'Amérique latine et centrale, d'Afrique et d'Asie, adhérents à *Fairtraid International*, souhaitent ouvrir le marché aux entreprises conventionnelles qui offrent des débouchés importants. Cependant, la diversité des organisations paysannes engagées depuis plus ou moins longtemps dans la démarche du CE, demande, sur le plan de la commercialisation, de poursuivre les réflexions avant le lancement FSP repoussé à 2016. Les militants de *Bretagne CENS* et le réseau *FAIRE un monde équitable* appellent à la vigilance sur le risque de confusion de la part des consommateurs.

Pourquoi s'occuper des paysans du Sud alors qu'il y a des problèmes chez nous ?

Il n'y aura pas de paix durable sur la planète tant que subsisteront de telles inégalités entre le Nord et le Sud. Réfléchir à une consommation responsable est nécessaire, que ce soit pour les produits du commerce équitable du Sud ou pour les produits locaux. Remettre l'homme au centre de l'économie est valable pour tous, il n'y a pas d'opposition entre les deux.

Une Charte⁴ du commerce équitable local a été élaborée par la PFCE, INPACT⁵ et la FNAB⁶. Officialisée le 27 juin 2014, elle a même permis d'alimenter la loi du 3 juillet 2014 sur l'Économie sociale et solidaire (ESS).

Marcel Launay, *Bretagne CENS*

² FSP : Fairtrade Sourcing Programs

³ Altermondes N° 39

⁴ Charte complète à lire sur www.commerceequitable.org

⁵ INPACT : Plate-forme associative «Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale»

⁶ FNAB : Fédération nationale de l'agriculture biologique

Déconstruire les préjugés : comment fait-on ?

L'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, au cœur des missions du CICODES, a pour finalité le changement des mentalités, à travers la déconstruction de nos représentations, de nos idées reçues. Qu'elles soient sur les migrations, sur le commerce équitable, sur les pays «du Sud» ou bien encore sur les hommes et femmes, nos idées reçues occupent une place importante dans notre vision du monde et de l'Autre.

Les animatrices du CICODES sont souvent sollicitées notamment sur le thème du genre (respect et égalité filles-garçons) et du vivre ensemble (lutte contre l'exclusion et les discriminations).

Parmi ces projets, citons notamment le partenariat avec le Centre social de Kermoisan à Quimper, pour organiser chaque année des activités dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les discriminations raciales, les Journées de la Prévention et de l'Education à la Citoyenneté (JPEC) organisées par Brest Métropole Océane ou encore du projet «Question de Genre» mené par le Point Information Jeunesse de Quimperlé.

Nous vous livrons ici l'un de nos outils pour lutter contre les idées reçues.

Une activité : le « Cultionary »¹

Objectifs :

Prendre conscience de nos stéréotypes à propos des autres

Comprendre comment fonctionnent les stéréotypes pour les relativiser

Générer une créativité et des idées spontanées de la part du groupe

Durée : de 45 minutes à 1h

Participants : Tout public, entre 10 et 30 personnes (voire plus)

Matériel : feuilles de papier, crayons de couleurs, carte mot, scotch ou patafix

Carte-mot : Il faut retenir des mots qui semblent pertinents selon l'objectif choisi : déconstruire les représentations des participants sur les migrants, sur la pauvreté nécessite de retenir des mots adaptés.

Voici une liste qui pourra être utile pour effectuer un choix : différence, réfugié, aveugle, Breton, conflit, Roumain, amour, Arabe, pauvreté, Européen...

N'hésitez pas à alterner entre des noms de nationalités/groupes avec des concepts ou des objets pour éviter aux participants de deviner trop rapidement les mots.

Déroulement :

Cette activité reprend le principe du jeu de société «Pictionary» :

Il s'agit pour les participants de faire deviner à leurs coéquipiers des mots en les dessinant.

1- Demander aux participants de former des groupes de 3 ou 4 personnes et de se répartir dans l'espace (si possible dans plusieurs salles différentes). Leur remettre des feuilles et un crayon.

2- Distribuer les cartes mots posées à l'envers sur la table.

3- Expliquer la consigne : dans chaque groupe, l'un des participants va tirer un mot du paquet, le traduire en dessin, pour que les autres participants du groupe le devinent. Le dessinateur ne peut dessiner ni chiffre, ni drapeau, ni parler dans le but de donner des indices.

Lorsque les participants ont deviné le mot, un autre participant joue le rôle du dessinateur et tire un nouveau mot. Ainsi de suite jusqu'à ce que la pile de mots soit terminée.

(On comprend à présent pourquoi la séparation des groupes peut être pertinente : ils ont tous les même mots à dessiner et à deviner, il ne faut donc pas qu'ils s'entendent)

4- Lorsque chaque groupe a terminé, leurs productions sont rassemblées et affichées par mot sur des murs, paperboard, tableau...

5- Proposer aux participants de prendre un temps pour observer ces dessins.

6- Puis, leur proposer un échange :

- comment ont-ils vécu l'activité ? leur a-t-elle semblé facile/difficile et pourquoi ?
- à partir de leur observation des dessins, ont-ils remarqué des ressemblances ou différences ?
- ces dessins reflètent-ils la réalité ?
- d'où viennent les stéréotypes ?
- que révèlent ces stéréotypes de la façon dont nous percevons tel ou tel groupe ? quels sont (ou peuvent être) leurs effets sur nos relations avec les personnes concernées ?

L'échange a ici pour objectif de prendre conscience des stéréotypes que nous avons sur les personnes dessinées. Il est important de rappeler au groupe que les stéréotypes sont des images que nous avons tous, qui nous sont transmises à travers le processus de socialisation (l'éducation, le groupe de pairs...) mais aussi par les médias, la publicité... Ces idées reçues sont non seulement inévitables mais aussi nécessaires, car elles nous permettent de définir succinctement un groupe, d'évaluer notre propre culture et de régir nos modes de relations. Nous avons donc tous des stéréotypes et il est important de ne pas porter de jugement sur les représentations des uns ou des autres. Pour autant, prendre conscience de nos stéréotypes permet de prendre de la distance, et d'être attentif aux risques qu'ils représentent. A partir de ces images souvent éloignées de la réalité et incomplètes, nous pouvons apporter des jugements erronés et justifier des comportements discriminatoires.

Amandine Duthoit
Anne-Claire Lucas
Animatrices



¹ Activité extraite du guide pédagogique « Kit tous différent, tous égaux », Conseil de l'Europe
A télécharger sur : <http://eycb.coe.int/compass/default.htm> Education pack/Français

Ouvrages

Préjugés et idées reçues

ADULTE

ENFANT

En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté,

J-C. Sarrot/B. Tardieu/M. Zimmer, ATD Quard-Monde

Idées reçues sur les générations issues de l'immigration,

P. Derder, Le Cavalier Bleu

Par-delà le féminisme, E. Sizoo, Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme

Répondre aux préjugés sur les migrations : Petit guide de

survie, RITIMO

Histoire de Noir, Collectif, Le Sablier jeunesse/Amnesty international

Le petit livre pour dire non à l'intolérance et au racisme,

F. Dutheil/H. Fellner, Bayard poche/Astrapi

Mon papa roulait les R, F. Legendre/J. Gueyfier

Petit-Bleu et Petit-Jaune, L. Lionni, L'Ecole des Loisirs

Un Mouton au pays des Cochons, A. Brière-Haquet/P. Paicheler

DVD

Il paraît qu'eux : Une série de courts-métrages

sur les préjugés, Association Ya Fouei

Pas d'histoires ! 12 regards sur le racisme au

quotidien, d.f.c.r et Little Bear

Halte aux préjugés sur les migrations,

RITIMO/CCFD Terre Solidaire

Expo

Outils

Apprendre à connaître les droits de l'enfant, Conseil de l'Europe

Carrés Genre, Le Monde selon les femme

Identité culturelle : Seconnaître soi pour comprendre l'Autre,

Collectif Alpha ASBL

L'apprentissage interculturel, Conseil de l'Europe

Kit pédagogique Tous différents, tous égaux, Conseil de l'Europe

Nouveautés au CICODES

ADULTE

Ouvrages

JEUNE-ENFANT

Centres et locaux de rétention administrative – Rapport 2011,

Collectif, Forum Réfugiés, France Terre d'Asile, CIMADE

De la misère humaine en milieu publicitaire, Collectif, La Découverte

Etat des résistances dans le Sud : les mouvements paysans,

Collectif, Syllepse

Faire ensemble ! Manuel à l'usage des animateurs de réseaux

collaboratifs, Collectif Coop-Tic, Editions du Coopic

La terre est à nous !, AITEC, AITEC/Coredem/RITIMO

Le boycott, action non-violente d'hier et d'aujourd'hui, CDTM34, RITIMO

Le sabre et la machette, F. Graner, Tribord

Madagascar, Collectif, Guides Gallimard

Migrations. Politiques publiques. Pratiques administratives. Etat des

lieux 2009, Collectif, La CIMADE

On se s'improvise pas formateur !, B. Gourmelen, L'Harmattan

Paroles équitables, Collectif, RITIMO/MCM44

Palo Alto à l'école, M. Vidal/Teresa Garcia-River, SupAgro Florac

PARIER SUD. Le guide pratique et ludique sur les services essentiels

dans les pays en développement, Collectif, Réseau Projection

Pouvoir d'achat, devoir d'action, Collectif, Artisans du Monde

Recettes miracles... pour réussir à rater l'accompagnement d'équipes

éducatives en difficulté, M. Vidal/Loïc Braïda, SupAgro Florac

Rwanda, une histoire volée. Dette et génocide, R. Duterme, Tribord

Rien de tel qu'une bonne crise ! Le défi des initiatives citoyennes,

V. Bouloudani/C. Coppel/G. Joly/R. Lecomte, GRADs

50 plantes qui ont changé le cours de l'histoire, B. Laws, Ouest-France

Arbres de vie, GRAD

Bulles solidaires. 8 histoires pour imaginer un monde plus

juste, Collectif, Oxfam/Magasins du Monde

Contes africains, A. Seiko

Contes d'Amazonie, GRAD

Contes des mers du monde, Collectif, Lito

Contes du Tchad, M. Fichou, Editions du Palemon

Diana, enfant de l'Equateur, H. Giraud/J-C. Rey, UNICEF / Actes Sud junior

Et l'on chercha tortue, Collectif, ATD Quart-Monde

Et si on redessinait le monde ?, D. Picouly/N. Noir, Rue du Monde

Etranges histoires de bêtes, GRAD

Histoires d'eau, GRAD

Je serai cascadeur !, D. Verreydt, ATD Quart-Monde

La chavola, F. Quatromme/E. Mary, Lirabelle/Amnesty International

La légende du maïs, GRAD

La lutte pour les grains noirs, P. Verschueren, Max Havelaar Belgique

Laissez-nous faire !, O. Ginzburg, Survival

Le livre de maman, I. Chabbert/C. Bondon, Des ronds dans l'O jeunesse/Amnesty international

Le monde est un village, D. J. Smith, Circonflexe

Les cinq pierres dorées, N. Christen, ATD Quart-Monde

Les enfants du monde racontent, A-M. Thomazeau/A. Gravier, De la Martinière jeunesse/Amnesty International

Les fils de la terre, GRAD

Les Palestiniens, peuples invisibles ?, R. Oko, Vertige graphic

Pierre qui roule... ou l'incroyable voyage d'un grain de

sable, Les Petits Débrouillards, Editions du Poissons

Quand la mer produit de l'énergie, Les Petits Débrouillards Bretagne, Editions du Poissons

Si les bêtes parlaient aux hommes, GRAD

Si tu vivais ailleurs..., S. Ledu, Milan jeunesse

Une planète de rêve, GRAD

DVD

A chacun son volontariat, France Volontaire

Artisans du Changement – Saison 1 – DVD 1,2 et 3,

Editions Montparnasse

C'est bon – saison 1..., Folimage/France 3

Comprendre Oxfam-Magasins du Monde et ses actions, Oxfam

Le développement durable et moi : la consommation, E-graine

Le tribunal populaire des banques, ATTAC

Les damnées du low cost, Chasseur d'étoiles

Les Alimenteurs, Editions Montparnasse

Marie, Abdallah, Fara, Haouaria, Ahmed... Nous, retraités

bretois, CG29, DDCS...

Même Les Nuages, FONJEP

Pourvu que ça dure ! Le commerce équitable à la loupe, Oxfam

Terres de schiste, Les Amis de la Terre

Une girafe sous la pluie, Ambiances asbl/Les Médias Associés

Van der Hoff, le père du commerce équitable, Public Sénat

Mallettes

Le droit à l'alimentation, CNC-11.11.11

Ensemble contre la misère. L'amitié pour vaincre

l'exclusion, ATD Quart-Monde

Expo

Quelle énergie durable pour demain ?, Ademe

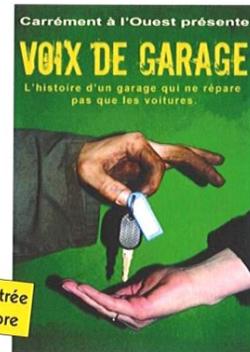
Octobre 2014	le 17 <i>Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté</i>
le 9/10 à Quimper	Piquet de la solidarité avec le peuple palestinien (AFPS) à 18h, rue Kéréon
du 15/10 au 30/11	Festival de films documentaires Alimentterre. Retrouvez tous les films de la sélection 2014 sur http://www.festival-alimentterre.org/edition-2014/programme . Renseignements au CICODES : Amandine Duthoit au 02 98 95 87 40 ou cicodes@ritimo.org
le 17/10 à Quimper	Journée de refus de la misère à la MPT de Penhars sur le thème de l'insertion : <ul style="list-style-type: none"> ● 17h30, témoignages, expériences et intermèdes par Balles à fond ● 18h30, soupe préparée par les habitants de Kermoyan avec les légumes de La Coudraie ● 19h30, projection-débat du « Voix de garage » suivie d'un échange avec des intervenants du Garage Solidaire de Carhaix
le 23/10 à Pont-l'Abbé	L'association « <i>Sur un air de terre</i> » organise avec la PASI une soirée d'information , à la Maison de la participation, rue du petit train. Projection du film « Sans terre, c'est la faim » (1h20) à 19h, suivie d'un débat sur l'agriculture.
le 24/10 à Quimper	Dîner-débat à l'Effet papillon, organisé par la <i>Ligue des Droits de l'Homme Quimper</i> , à 19h
Novembre 2014	le 20 <i>Journée internationale des Droits de l'enfant</i>
le 13/11 à Quimper	Piquet de la solidarité avec le peuple palestinien (AFPS) à 18h, rue Kéréon
du 15 au 23 à Pont-l'Abbé	Pont-L'Abbé Semaine de la Solidarité Internationale sur le thème « La paix, il faut s'accrocher » : <ul style="list-style-type: none"> ☀ le samedi 15 novembre : Solidarité papier avec l'AFIDESA à l'espace jeunes rue du petit train. ☀ le dimanche 16 : randonnées solidaires à Combrit, salle municipale, 10h marche sportive, 14h randonnée patrimoine. ☀ le mercredi 19 : Causerie à l'EPHAD les Camélias, ouverte à tous : Droits des enfants. ☀ le vendredi 20 : à 20h au patronage laïque, Hommage à Maryvonne Connan. Projection-débat du film «Les Colombes de l'ombre» sur le conflit israélo-palestinien. ☀ le samedi 22 : Patronage Laïque, Marché des associations. ☀ le dimanche 23 : au Triskell, 15h, Spectacle solidaire : chorales, danse, bagads, cercles celtiques. Une exposition sur le thème de la paix sera présentée dans les collèges et lycées et les différents lieux publics
le 22 à Quimper	Semaine de la solidarité internationale avec le Congo : Projection du film «L'assassinat de Patrice Lumumba». Contact : Centre des Abeilles 02 98 55 33 13
Décembre 2014	le 2 <i>Journée mondiale pour l'abolition de l'esclavage</i>
5 et 6 à Johannesburg	6^{ème} Forum mondial
le 11/12 à Quimper	Piquet de la solidarité avec le peuple palestinien (AFPS) à 18h, rue Kéréon



Disponible au
CICODES
10 €



Diffusion du film à
la MPT de Penhars



entrée libre

film tourné au garage solidaire de Carhaix

17 OCTOBRE 2014

JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE

